

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un peuple – Un but – Une foi*



**Ministère de l'Élevage et des Productions animales**

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYTEME  
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU  
SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE**

Novembre 2023

## **I. Contexte et justification du programme**

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) approuvé par les Administrateurs de la Banque mondiale le 18 novembre 2021 est mis en œuvre dans le cadre d'une approche programmatique multiphase. Les phases I et II comprennent le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone ainsi que les trois organisations régionales que sont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche agricole (CORAF) et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) du Comité permanent interétatique de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS).

La phase III du FSRP concerne le Sénégal. Il est prévu sur une durée de 6 ans et pour un financement d'environ 200 millions de dollars US. Le FSRP Sénégal est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire (MAERSA) et le Ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA).

L'Objectif de Développement du Programme FSRP, tant au niveau régional que national, est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays bénéficiaires.

L'approche régionale vise à tirer parti des économies d'échelle, des effets d'entraînement, des synergies et complémentarités entre les pays de la région CEDEAO afin de mieux faire face aux défis et facteurs d'insécurité alimentaire de nature transfrontalière.

Le programme comporte trois composantes techniques principales allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long terme visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production. Les trois composantes comportent chacune 2 sous-composantes :

- Composante 1. Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires
  - SC1.1 Améliorer les systèmes de prévention et de suivi des crises alimentaires
  - SC1.2 Renforcer les services numériques d'hydrométrie et le conseil agricole pour les agriculteurs.
- Composante 2. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
  - SC2.1 Consolider le système régional d'innovation agricole
  - SC2.2 Renforcer la sécurité alimentaire régionale par la gestion intégrée des paysages.
- Composante 3. Intégration régionale des marchés alimentaires et du commerce
  - SC3.1 Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires
  - SC3.2 Soutenir le développement des chaînes de valeur stratégiques et régionales.

Les composantes 4 et 5 correspondent respectivement au mécanisme de réponse aux urgences (CERC) de la BM et à la gestion du projet.

Au niveau régional, la CEDEAO assure le suivi et la coordination de la mise en œuvre du programme.

Au Sénégal, les activités soutenues par le FSRP relèvent des mandats du MAERSA et du MEPA. La nécessité d'une responsabilité claire et d'une gestion directe des activités respectives par les deux ministères a justifié le choix d'établir deux Unités de Gestion du Projet (UGP). Les UGP seront rattachées au Secrétariat général respectif du MAERSA et du MEPA. Chaque UGP sera dirigée par un Coordonnateur et dotée d'équipes techniques, de sauvegarde environnementale et sociale et fiduciaire

Pour la gestion financière, le programme sera mis en œuvre par les deux UGP, chacune avec son propre compte désigné. La responsabilité globale de la gestion financière sera confiée à l'UGP du MAERSA. En conséquent, le programme disposera d'un Responsable administratif et financier unique placé au niveau de l'UGP MAERSA. Pour le MEPA, un chef comptable sera recruté.

En vue du démarrage prochain du programme, le MEPA recrute son Spécialiste en Sauvegarde environnementale.

## **II. Objectifs et étendue de la mission du Spécialiste en Sauvegarde environnementale**

Placé sous l'autorité hiérarchique du Coordonnateur de l'UGP du MEPA, le Spécialiste en Sauvegarde environnementale est chargé des tâches suivantes :

- Faire le diagnostic environnemental des sites devant accueillir les activités du FSRP afin de définir les directives / prescriptions environnementales générales et spécifiques associées à chaque site ; définir les directives / autorisations réglementaires applicables aux interventions du projet au niveau des sites ;
- Veiller à la conformité environnementale et sociales de toutes les actions entreprises sur chaque site du programme, avec la réglementation nationale et les directives en matière de sauvegarde environnementale et sociale (E&S) de la Banque mondiale ;
- Identifier les principaux défis et opportunités pour l'intégration des aspects relatifs à la durabilité E&S et aider à la mise en œuvre d'activités relatives au programme ;
- Formuler des recommandations relatives aux préoccupations des parties prenantes sur la mise en œuvre du programme et le suivi des plans de gestion E&S
- S'assurer de la prise en compte des questions environnementales dans l'intégralité du programme et ce conformément aux dispositions nationales et du cadre environnemental et social de la Banque mondiale ; notamment, veiller à la mise en œuvre du Plan d'Engagement environnemental et social (PEES) ainsi qu'à la mise en œuvre du Cadre de la Gestion environnementale et sociale (CGES), et du Plan de Gestion des Pestes et Produits dangereux (PGPPD) ;
- S'assurer en étroite collaboration avec le responsable des sauvegardes sociales de l'élaboration des documents de sauvegardes E&S avant la réalisation des investissements afin d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions ;
- Assurer la coordination et le suivi des actions mises en place avec les services de l'environnement aux niveaux national et déconcentré ainsi que le rapportage et l'appui aux mesures environnementales mises en œuvre ;
- Animer des séminaires de renforcement de capacités en matière de gestion de l'environnement ;
- Veiller à ce que les recommandations des missions de supervision de la Banque mondiale et celles de l'équipe de coordination afférentes au volet environnemental soient effectivement mises en œuvre ;
- Participer à la conception, l'organisation et l'alimentation de la base de données E&S en coordination avec l'expert chargé des sauvegardes sociales, l'expert en suivi-évaluation et l'équipe de l'UCP ;
- Participer à la conception et à la mise en place du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et recours en collaboration étroite avec l'expert chargé des sauvegardes sociales ;
- Valider, en collaboration avec l'expert chargé des sauvegardes sociales, les TDR des EE et des Plans de Gestion environnementale et sociale et faciliter le recrutement de consultants et bureaux d'études qualifiés pour mener lesdites études ;
- Assurer l'interface entre l'UCP et les partenaires concernés pour la conformité des dispositions environnementales et le respect des normes techniques des réalisations physiques ;
- Faire connaître et respecter les procédures de « Screening » et préparer les instruments de sauvegardes spécifiques requises pour chaque activité éligible ;
- Veiller à la prise en compte des mesures et clauses E&S dans les DAO et les contrats du programme et évaluer les mesures prises ;

- Veiller au suivi des mesures visant à atténuer les conséquences néfastes et à accentuer les effets bénéfiques du programme ;
- Veiller à l'actualisation, en cas de besoin, des documents de sauvegardes E&S et à la préparation des outils additionnels nécessaires au titre des activités du programme ;
- Elaborer des rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre des aspects environnementaux à soumettre à la Banque mondiale ;
- Coordonner et superviser le renforcement des capacités des agences d'exécution et autres maîtres d'ouvrage délégués du projet sur les questions E&S dans les projets ;
- Assurer le suivi, l'évaluation, la supervision et l'évaluation rétrospective des différentes activités et sous-projets du projet en vue d'apprécier l'effectivité de la prise en compte des mesures E&S ;
- Planifier et participer à la réception des infrastructures / ouvrages réalisées dans le cadre du programme notamment en veillant sur le respect des clauses E&S ;
- Veiller à la préparation des révisions des procédures du Manuel d'exécution du projet (MEP) exigées par la sauvegarde environnementale et participer à sa validation ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de programme notamment le Spécialiste en Sauvegarde environnementale du MAERA, le spécialiste en passation de marchés et expert suivi & évaluation du MEPA pour contribuer à l'atteinte des résultats qui leur sont assignées.

Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l'UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités contribuant à la sauvegarde environnementale non énumérées dans ces TDR.

### **III. Profil et expérience requise**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) dans les domaines de l'Environnement et de la gestion des ressources naturelles, du génie civil, ou tout autre domaine similaire pertinent et disposer d'une formation complémentaire en gestion environnementale ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine spécifique de la gestion environnementale au sein d'un projet de développement avec financement de bailleurs de fonds multilatéraux notamment de la banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation en vigueur au Sénégal, et des procédures et exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale, notamment les politiques de sauvegardes environnementales et sociales et du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte juridique et institutionnel de l'évaluation environnementale au Sénégal ;
- Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point ...) ;
- Bonne aptitude dans le travail et en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.

### **IV. Durée de la mission et lieu d'affectation**

Le poste est basé à Dakar avec des déplacements ponctuels dans les zones d'intervention du programme.

La durée totale de la mission couvre la période de mise en œuvre du FSRP Sénégal (6 ans). Des contrats de deux ans renouvelables sont proposés avec une évaluation annuelle des performances.

## V. Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite et une lettre de motivation 2 pages au maximum signées adressées au Président du Comité de sélection du personnel du FRSP Sénégal ;
- Un curriculum vitae détaillé et certifié sincère signé par le candidat ;
- Les certificats et attestations de travail ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Un acte de naissance ou jugement supplétif ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Les adresses et contacts téléphoniques et électroniques de trois (3) personnes de référence.

**NB** : Le MEPA se réserve le droit de vérifier la véracité des informations fournies par les candidats.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au .....

Les dossiers de candidatures doivent être transmis au Secrétariat général du MEPA sis aux sphères ministérielles Ousmane Tanor Dieng, Building C, 6eme étage Diamniadio ou par courriel à l'adresse électronique : xxxxxxxx

Les candidats retenus seront contactés pour un entretien.